

I.T.E.P. Maria DUBOST

280, avenue Jean Jaurès – 69007 LYON
Tél. : 04 78 72 65 32 - Fax : 04 78 58 21 07
Station Debourg – Métro B

Directeur : Bernard BOCHARD

L'accompagnement

Un accueil personnalisé dans des formules séquentielles, aménagées ou pas, mais sollicitant sa mobilisation et l'investissement de l'adolescent.

La présence dans la vie d'un module, permet l'expérimentation de la vie institutionnelle, des activités susceptibles de mettre en mouvement, d'être confronté à des cadres, ayant pour objectif l'entrée dans un processus relationnel nouveau.



Le PPA (Projet Personnalisé d'Accompagnement)

Le projet personnalisé jette les bases de la prise en charge et de l'accompagnement. Il oriente, apporte la cohérence et précise la définition des actions singulières, tout en restant toujours dans une ouverture des possibles.

Un référent pour chaque jeune

- ❖ Par la désignation d'un référent l'institution se donne comme moyen de se préoccuper équitablement de chaque jeune.
- ❖ Il aide le jeune à trouver des repères, à comprendre le sens des interventions et l'aide dans son parcours. Il lui restitue le travail de réflexion de l'équipe pluridisciplinaire.

La scolarité

La scolarité nécessaire au sein de l'ITEP prend des formes diverses, mais demeure toujours en articulation avec les actions thérapeutiques et éducatives.

Elle vise à :

- ❖ inscrire le jeune dans une nouvelle dynamique, un nouveau rapport à l'école et au savoir, dépassant souvent son enfermement dans des logiques de résistance ou d'opposition. / une pratique pédagogique adaptée visant l'accès à des connaissances dites fondamentales, calées sur le socle commun de compétences, mais aussi propose des ouvertures culturelles, notamment sur la vie de la cité, susceptibles de mobiliser et de redonner du sens aux apprentissages scolaires.

➤ Scolarisation en interne en relation avec le projet individuel avec la possibilité d'une scolarisation dans les structures de l'Education Nationale : collège et lycée professionnel

➤ Validation des formations.* Portefeuille de compétence * B.P.F.P. (Brevet de Première Formation Professionnelle) * C.F.G. (Certificat de Formation Générale)

Un dispositif d'accompagnement à la scolarité extérieure

Pour maintenir ou prolonger la dynamique évolutive du jeune le maintien ou le retour en milieu scolaire, sera pris en charge par le dispositif de soutien et d'accompagnement à la scolarité extérieure. Cette démarche se réalise en lien avec **l'enseignant référent**, après la réunion **de l'équipe de suivi de la scolarisation**, au sein de laquelle la famille prend sa place.



De la formation pré professionnelle et professionnelle

à un parcours autour de l'employabilité
et de la qualification et de l'insertion

✓ *Au cycle I pour les jeunes de 15 ans et moins*

Aux plus jeunes, il est proposé un ensemble d'ateliers pré professionnels de type créatif et d'initiation technologique. Il s'agit de développer une confrontation à des matériaux, univers, tâches, consignes, sans pour autant inscrire le jeune dans une filière trop précise.



✓ **Au cycle II pour ceux âgés de 16 ans et plus**

Il est proposé un ensemble d'ateliers professionnels (menuisier d'agencement, peintre en bâtiment, employé de pressing et de blanchisserie, magasinier, cuisinier et agent de maintenance et de propreté). Il s'agit de développer d'abord une médiation, riche et valorisée, facilitant la mobilisation, une confrontation à des modalités techniques, et la réalité du travail.



Un parcours fait d'étapes :

- ❖ formation professionnelle scolaire - mobilisation autour d'un projet - consolidation de ce projet par des **stages en entreprises**, facilité par le développement d'un réseau important - préparation de la sortie - Cette dernière étape, lorsqu'elle n'est pas finalisée, sera accompagnée par **un dispositif de soutien à l'insertion** - Le service de suite viendra accompagner la personne pour finaliser son projet, sur le champ de la formation, de l'accès à un emploi
- ❖ Des **passerelles sont établies avec des Lycées professionnels** permettant un accueil, partiel, ou l'engagement dans la préparation d'une formation diplômante.

L'intervention éducative

L'intervention éducative se préoccupe de chaque jeune dans son rapport relationnel aux autres. Elle prend pour support, ses expériences, son comportement, les actes qu'il pose, toujours dans le sens de le responsabiliser, mais aussi de lui offrir l'espace d'une élaboration psychique, susceptible, de produire de la pensée, et de faire évoluer ses propres représentations. Elle met en œuvre des supports médiateurs:

- ❖ Temps d'accueil et d'expression - Aménagement des lieux- Soutien de l'implication des jeunes dans la gestion de l'espace-temps d'élaboration et de régulation autour des règles communes, du règlement, des obligations sociales-Temps d'écoute individuelle- régulation relationnelle-Activités dirigées à vocation d'apprentissage- Découvertes culturelles internes et/ou externes

Les transferts

Des projets collectifs mobilisateurs, suscitant la participation des jeunes, à la fois dans une réflexion préalable, dans l'élaboration et l'organisation, de week-end, de séjours extérieurs à l'établissement ou bien de chantiers éducatifs. Ce type de démarche doit faciliter, la prise et l'exercice de responsabilités, l'ouverture culturelle et le vivre ensemble.

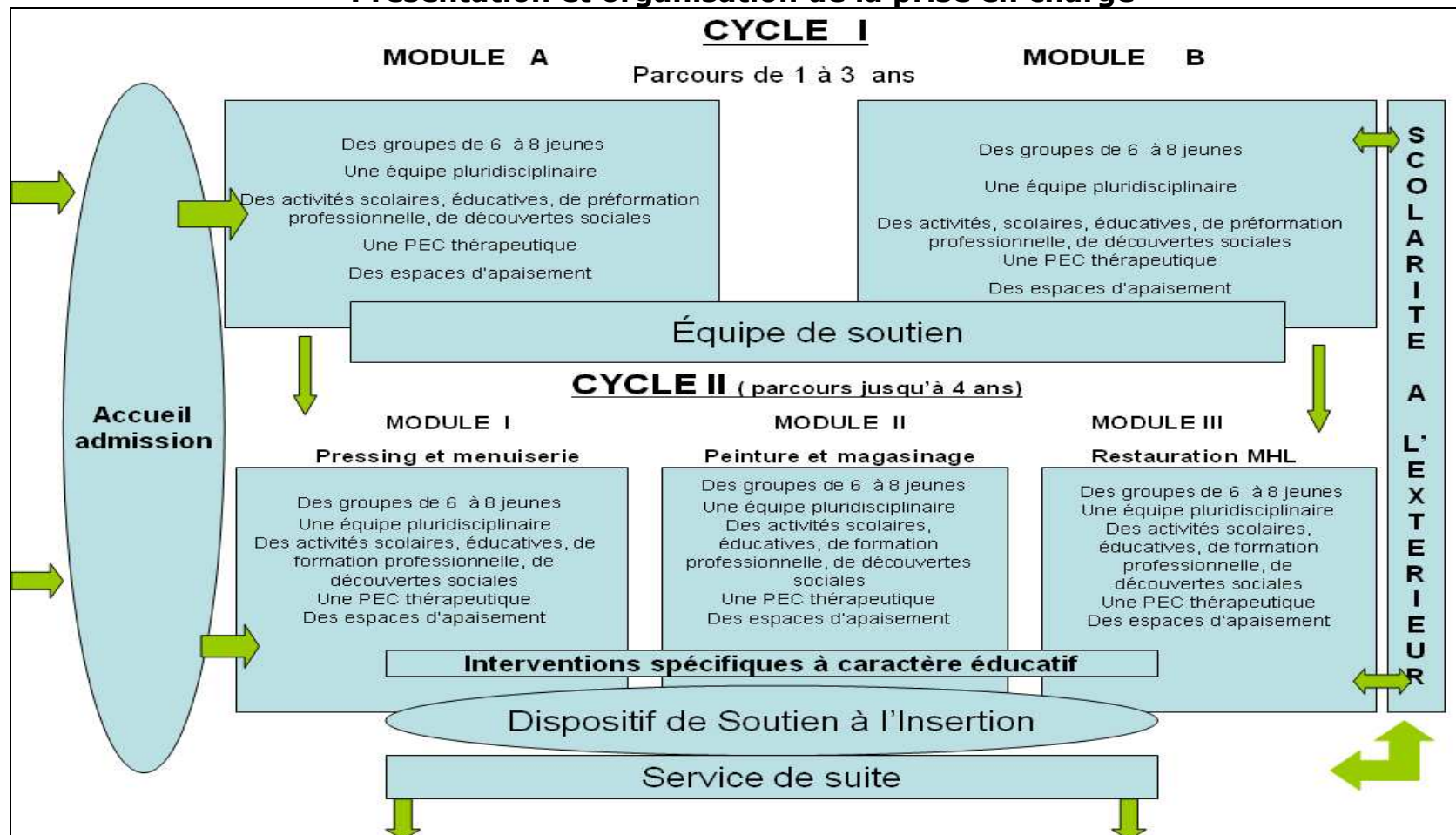


Le sport

Il vise à introduire à développer un ensemble de temps de découverte de soi, dans des circonstances suscitant l'envie de se dépasser, de participer à des dynamiques d'équipe, de résoudre éventuellement des difficultés corporelles, de tenir des engagements malgré les difficultés.



I T E P Maria DUBOST
Présentation et organisation de la prise en charge



- Le Cycle I accueille les adolescents de moins de 15 ans, le Cycle II ceux de 16 à 20 ans.
 - Fonctionnement :
 Après la phase d'accueil, les jeunes sont positionnés dans des modules et pris en charge en petit groupe de 5 à 7.
 Ils bénéficient de l'accompagnement d'une équipe pluridisciplinaire, d'une formation professionnelle et scolaire.
 Quand ils quittent l'établissement ils sont suivis pendant 3 ans par le Service de Suite.
 Le pôle d'accompagnement facilite, pour ceux dont c'est l'intérêt, la scolarisation au collège ou au lycée professionnel.